



Testament et donation entre époux

Par **31moune**, le **02/11/2013 à 18:16**

Bonjour,

Avec ma soeur, nous avons eu un testament en 2008 dans lequel il excluait son épouse actuelle de tous les biens. Mon père étant décédé en janvier dernier une donation entre époux a été faite par un notaire à domicile en septembre 2012 lui donnant tous ses biens. Mon papa étant atteint d'un cancer généralisé à ce moment là, nous doutons de toutes ses capacités au moment de la signature. Le testament n'a pas été révoqué. Est ce que la donation s'ajoute à celui ci ou le révoque t il d'office ? De cette union est né mon 1/2 frère dont nous doutons de la paternité car sa dernière femme est actuellement enceinte et est donc tombée enceinte 3 mois seulement après son décès.

Quels sont nos droits ? Pouvons nous contrer cette donation car il y a eu abus de confiance et tromperie ?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]